

COMMUNIQUE DE PRESSE

« On est là pour y voir plus clair », la nouvelle promesse de l'Agirc-Arrco pour ses assurés

Paris, le 16 octobre 2026 - L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, lance jusqu'au 8 novembre 2026 une campagne d'information à destination des actifs pour promouvoir son dispositif d'accompagnement dans les démarches liées à la retraite.

« On est là pour y voir plus clair », tel est l'engagement pris par l'Agirc-Arrco dans sa signature de campagne, pour accompagner chaque assuré dans la préparation de sa future retraite, qui plus est dans un contexte où les parcours professionnels sont de plus en plus diversifiés et peuvent être ponctués de périodes d'interruption.

Parmi les 4 millions de personnes âgées entre 55 et 65 ans ayant cotisé à l'Agirc-Arrco en 2024 et non encore retraitées, 19 % ont connu une période de chômage au cours de l'année et 8% ont acquis des points Agirc-Arrco au titre de la maladie cette même année. Ces situations, loin d'être aujourd'hui marginales, peuvent soulever de nombreuses questions au moment de la préparation de la retraite : Ces périodes ont-elles bien été prises en compte par son régime de retraite ? Y a-t-il des pièces justificatives à prévoir ? Quels sont leurs impacts sur l'acquisition des droits à la retraite, sur la date de départ et le montant de sa future pension ?

Pour anticiper sereinement sa retraite, l'Agirc-Arrco recommande de vérifier au moins une fois par an que les droits acquis au cours de l'année écoulée ont bien été enregistrés et, cinq ans avant la date de départ souhaitée, de commencer à préparer son projet de retraite. Pour ce faire, le régime complémentaire des salariés du secteur privé propose gratuitement à ses assurés un parcours de préparation accessible en ligne depuis [l'espace personnel](#) de son site internet ainsi qu'un dispositif d'accompagnement personnalisé avec un conseiller retraite, joignable par téléphone au 0 970 660 660 (numéro non surtaxé) ou dans 600 lieux d'accueil sur le territoire. Ces services s'adressent à une large partie de la population : Plus de 9 actifs sur 10 ont acquis des droits à l'Agirc-Arrco au cours de leur carrière.

La campagne d'information « On est là pour y voir plus clair » bénéficie d'un dispositif de diffusion multicanal, associant les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube), le référencement sur Google et la publicité sur différents sites internet.



AGIRC-ARRCO, VOTRE PARTENAIRE RETRAITE, ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION



AGIRC-ARRCO, VOTRE PARTENAIRE RETRAITE, ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION



AGIRC-ARRCO, VOTRE PARTENAIRE RETRAITE, ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION



AGIRC-ARRCO, VOTRE PARTENAIRE RETRAITE, ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 28 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève à 101 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

Christian NWOS– Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr